

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Article L. 221-18 et suivants du Code de la consommation et section 6 des Conditions Générales de Vente

Si vous souhaitez vous rétracter de votre commande, deux possibilités s'offrent à vous :

- Vous rendre sur le site AUTOHERO et suivre les indications suivantes :

- Vous rendre sur votre compte client
- Dans la rubrique « *Mes Commandes* » vous trouverez l'option « *Renoncer au contrat ici* »
- Cliquez sur cette mention et choisissez les modules dont vous voulez vous rétracter
- Soumettez votre demande de rétractation en cliquant sur le bouton « *confirmer ma rétractation* »
- Recevez votre confirmation de réception de votre demande de rétractation
- AUTOHERO se rapprochera de vous pour vous expliquer les modalités et les conséquences de cette rétractation

- Utiliser ce formulaire et suivre les indications suivantes :

- Complétez et signez ce formulaire de rétractation
- Joignez un RIB
- Envoyez-le par courrier électronique à : clients@autohero.com et copie contact-fr@autohero.com
- Expédiez-le avant l'expiration du délai de 14 jours calendaires à compter de la livraison de votre Véhicule.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

Adresse :

Déclare exercer mon droit de rétractation concernant :

[] La ou les prestation(s) de service(s) associée(s) :

[] L'ensemble de la commande (véhicule et prestation(s) de service(s))

Commande en date du : Contrat n° (référence FRXXXXXXXX) :
...../...../.....

Motif(s) de rétractation :
.....
.....
.....

En exerçant mon droit de rétractation, je reconnais avoir pris connaissance de la section 6 des Conditions Générales de Vente de la société AUTOHERO, qui prévoient notamment mais non limitativement que :

- à compter de la communication du bordereau, le Véhicule la carte grise ainsi que l'intégralité des documents et accessoires qui avaient été remis au Client avec le Véhicule

devront être mis à la disposition de AUTOHERO et le Véhicule ne sera plus susceptible d'utilisation ;

- si le nombre de kilomètres parcourus entre la livraison et la récupération du Véhicule par AUTOHERO excède 500 km, le Client devra indemniser AUTOHERO, pour chaque kilomètre parcouru au-delà dudit seuil de 500 km, à hauteur de 0,50 centimes TTC par kilomètre (hors dispositions spéciales lorsque la remise du Véhicule n'a pas lieu au domicile du Client) ;
- les frais de remise en état du Véhicule restitué – si celui-ci a été endommagé et/ou accidenté -, seront à la charge exclusive du Client.
- le remboursement interviendra dans un délai de 14 jours à compter de la restitution effective du Véhicule.

Signature du Client :